

Questions au Feuilleton

Le président et le vice-président sont des membres de la direction à plein temps, et leur salaire est de \$73,000 à \$85,920 et de \$61,090 à \$71,890 respectivement. Les autres membres du conseil d'administration, qui ne sont pas à l'emploi du gouvernement fédéral, reçoivent une indemnité journalière de \$200 fixée par le gouverneur en conseil pour assister aux réunions de la Société. M. Trant ne reçoit aucun honoraire en raison de son poste au gouvernement fédéral.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Question n° 581—M. Howie:

La Commission de contrôle de l'énergie atomique a-t-elle établi des normes au sujet des travailleurs exposés à des substances radioactives et, dans l'affirmative, ces renseignements sont-ils accessibles au grand public et, dans l'affirmative, où?

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): La Commission de contrôle de l'énergie atomique répond comme suit: Oui, la CCEA a établi des normes au sujet des travailleurs exposés à des substances radioactives. La CCEA met ces renseignements à la disposition de ceux qui en font la demande par écrit ou par téléphone.

LE PERSONNEL EXEMPT DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS

Question n° 703—M. Hnatyshyn:

1. M^{me} le ministre de la Consommation et des Corporations a-t-elle des employés exempts et, dans l'affirmative, quels sont leurs a) titre, b) poste, c) nom?

2. Des employés mentionnés en 1 touchent-ils un revenu, de l'aide financière ou d'autres avantages liés à leur emploi de sources autres que le budget du ministère et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) quels sont les détails du revenu, de l'aide financière ou des autres prestations en cause?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Oui, tel qu'indiqué ci-dessous:

a), b) et c) Justyna Kuryllowicz, chef de cabinet; Judy Blanchard, secrétaire particulière; Robert Benoit, conseiller principal aux politiques; William Babcock, adjoint principal; Peter Black, adjoint spécial; Steve Megannety, adjoint spécial; Jean Parri, adjointe spéciale.

2. Non.

[Traduction]

M. Evans: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 182

pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre de considérer la question n° 182 comme ayant été transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES EXPERTS-CONSEILS DE L'EXTÉRIEUR EMBAUCHÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Question n° 182—M. Blenkarn:

1. Au cours de l'année financière a) 1981-1982, b) 1982-1983, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il embauché des experts-conseils de l'extérieur et, le cas échéant, (i) combien (ii) combien leur a-t-il versé au total?

2. Des experts-conseils ont-ils touché plus de \$20,000 et, le cas échéant et dans chaque cas, a) de qui s'agit-il, b) combien lui a-t-on versé, c) pour quels services?

(Le document est déposé.)

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

M. le Président: Les avis de motion portant production de documents sont-ils tous reportés?

Des voix: D'accord.

● (1530)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1984-1985 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 20 mars, de la motion de M. MacLaren: Que le projet de loi C-21, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet du projet de loi C-21. Mais avant je voudrais proposer l'amendement suivant à la motion de deuxième lecture de ce projet de loi:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«La Chambre est d'avis qu'elle doit s'opposer en principe à l'octroi d'un pouvoir d'emprunter une somme plus élevée que le montant requis pour répondre aux besoins du gouvernement jusqu'à la fin de la présente année financière et qu'elle refuse donc d'accorder la deuxième lecture du projet de loi C-21. Loi portant pouvoir d'emprunt.»